

Affiches Parisiennes Service des annonces légales

Type : Constitution de société

Edition : ffff

Parution web : 0000-00-00

Parution print : 2023-11-14

AVIS DE CONSTITUTION

CHEZ JOJO

Par acte SSP du 10/11/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CHEZ JOJO

Objet social : La société a pour objet social tant en France qu'à l'étranger, tant pour son compte que pour le compte de tiers, la restauration, tous types de restauration, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, la livraison à domicile, la vente de boissons, boissons alcoolisées et sans alcool conformément à la législation en vigueur, salon de thé, tout type d'évènements tels que l'organisation d'anniversaires, de baptêmes, de mariages, de soirées à thèmes entre amis ;

- la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Siège social : 1 Rue Hamaha 97600 Koungou.

Capital : 500 €

Durée : 90 ans

Président : Mme MUKAMANA JOSETTE, demeurant 28 RUE PENTAGONE KANGANI 97600 Koungou

Immatriculation au RCS de Mamoudzou